



**PARTI COMMUNISTE MARTINIQUEAIS**  
**Section du ROBERT**



## ***INVITATION***

### **ROBERTINES, ROBERTINS**

#### **JEUNES DU ROBERT**

Lorsque l'on fait référence à l'âpreté des luttes menées par le peuple martiniquais depuis 1946 pour conquérir la protection sociale, on ne peut s'empêcher de dire :

« AN TAN TA LA SE KOMINIS-LA BAT' »

Aujourd'hui nous constatons que la départementalisation régie par l'article 73 de la Constitution est à bout de souffle : faillites économiques, chômage massif, vie chère, absence de développement de nos productions intérieures.....

Il faut changer de cap.

L'évolution institutionnelle dans le cadre de l'article 74 de cette même Constitution, tout en garantissant nos acquis sociaux (que nous avons arraché de hautes luttes) dans la République Française et dans l'Union Européenne permettra à nos élus de prendre des initiatives allant dans le sens des intérêts du peuple.

Nous vous invitons à venir nombreux entendre les explications qui seront données sur les enjeux de la consultation du 17 janvier 2010 et pourquoi il faut voter en faveur de l'évolution au titre de l'article 74.

Avec la participation des membres du Rassemblement Martiniquais pour le Changement

**Jeudi 19 novembre 2009**  
Chez Jean-François Emmanuel  
Quartier Bois Neuf - ROBERT

**VINI KOUTE POU TANN**  
**TANN POU KONPRANN EK AJI**